



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Emploi et activité

Question écrite n° 42727

Texte de la question

M. Jean-Luc Warsmann attire l'attention de M. le ministre de l'économie et des finances au sujet de la situation préoccupante des entreprises du bâtiment et des travaux publics. Confrontée à une conjoncture économique difficile, la profession doit faire face à de nombreuses contraintes liées à l'exercice de son activité. Les professionnels du bâtiment souhaitent une réduction des charges sociales et fiscales, une réforme du code des marchés publics et de l'assurance construction, une garantie de paiement des travaux et la mise en place d'une véritable formation à la gestion pour les candidats à la création d'entreprise. Il lui demande de lui faire connaître les mesures envisageables afin de relancer ce secteur d'activité particulièrement éprouvé aujourd'hui.

Données clés

Auteur : [M. Warsmann Jean-Luc](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 42727

Rubrique : Bâtiment et travaux publics

Ministère interrogé : économie et finances

Ministère attributaire : économie et finances

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 septembre 1996, page 4756